

BURKINA FASO

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 274 122 km²
- **Population** : 13,228 millions d'habitants. La population est formée essentiellement de Mossis, mais comprend aussi une soixantaine d'autres ethnies, notamment les Bobos, les Gourounsis et les Lobis. Le français est la langue officielle, mais plusieurs langues vernaculaires sont utilisées. Part de la population urbaine : 17,4 %. Taux de croissance démographique moyen : 3,0 %. Densité : 48,3 habitants/km².
- **Principales villes** : Ouagadougou (980 000 habitants), Bobo-Dioulasso (350 000), Koudougou (115 000).
- **Régime politique** : Le chef de l'État, Blaise Compaoré, arrivé au pouvoir en octobre 1987, a été élu Président de la République en décembre 1991 puis réélu en novembre 1998. Prochaines élections présidentielles : novembre 2005. Lors des élections législatives de mai 2002, le parti présidentiel a obtenu une courte victoire, par 57 sièges contre 54 pour l'opposition.

Économie

- PIB par habitant : USD 376,6 (2004)
- Répartition par secteurs d'activité

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB nominal (2003)	32 %	21 %	47 %
Population active	84 %	5 %	11 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	45,7	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	44,9 %
Taux de mortalité infantile :	10,7 %	Indicateur de dévelop. humain – Classement :	175 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	12,8 %	APD reçue / hab. (versements nets) :	USD 37,3

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2005 (données 2003)

Accords internationaux

Le Burkina Faso est membre du Conseil de l'Entente avec le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Relations avec la communauté financière internationale

Compte tenu du bon déroulement des programmes depuis 1993, le FMI a conclu avec le Burkina Faso, en juin 2003, un cinquième programme soutenu par une facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) pour la période 2003–2006, de DTS 24,08 millions. Après avoir accordé une série de quatre Crédits d'Appui à la réduction de la pauvreté (CARP) couvrant les années budgétaires 2001 à 2004, la Banque mondiale a, le 3 mai 2005, débloqué un nouveau crédit de ce type de USD 46,1 millions. L'aide budgétaire représente, depuis 2001, une part croissante (entre 30 et 40 %) des flux bruts nouveaux d'aide. Cela a amené les partenaires financiers du développement à accroître la

coordination de leurs appuis budgétaires : le Cadre Général d'organisation des Appuis Budgétaires en soutien au CSLP (CGAB - CSLP) a ainsi été signé le 11 janvier 2005. Il organise la relation contractuelle entre les autorités et les partenaires financiers du développement. Il prévoit l'adoption annuelle d'un calendrier des activités relatives au CGAB, de même que l'adoption de deux matrices synthétiques de mesures et d'indicateurs, qui doivent servir de référence pour l'analyse de la performance du Burkina Faso dans le cadre du CGAB, et être utilisées pour les décaissements des aides budgétaires.

ACTIVITÉ

Après une année 2003 exceptionnelle où les excellentes conditions agro-climatiques avaient permis d'atteindre une croissance réelle du PIB de 8 %, la performance de l'année 2004 a été plus modeste, avec une progression de 4,0 %. Ce ralentissement traduit avant tout un repli du secteur primaire, malgré la bonne tenue de la production de coton-graine.

Comptes nationaux du Burkina Faso				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2001	2002	2003	2004 (a)
RESSOURCES	2 566,6	2 761,4	3 012,2	3 220,1
PIB (au prix du marché)	2 090,4	2 279,9	2 478,4	2 627,1
Importations de biens et services	476,2	481,5	533,8	593,0
EMPLOIS	2 566,6	2 761,4	3 012,2	3 220,1
Consommation Finale	1 958,7	2 141,0	2 320,6	2 380,9
Publique	467,2	501,2	512,2	559,3
Privée	1 491,5	1 639,7	1 808,4	1 821,6
Formation brute de capital fixe *	417,9	422,3	478,7	572,9
Exportations de biens et services	190,0	198,1	212,9	266,3
Taux d'investissement (en %)	20,0	18,5	19,3	21,8
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	6,8	4,6	8,0	4,0
Déflateur du PIB (en moyenne)	5,9	4,3	0,7	1,9
Prix à la consommation en moyenne annuelle	4,9	2,3	2,0	- 0,4
(a) Estimations				
(*) y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

En moyenne annuelle, les prix ont diminué de 0,4 % (contre une hausse de 2,0 % en 2003). Cette réduction est due à l'évolution du prix des céréales qui avait fortement baissé en début d'année 2004, à la suite de l'abondante récolte du dernier trimestre 2003. Inversement, en fin d'année 2004, sous l'effet conjugué de la mauvaise campagne 2004/05 et de la hausse des prix des produits pétroliers, l'inflation a sensiblement repris.

Principales productions vivrières				
<i>(en milliers de tonnes)</i>				
	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Sorgho	1 372	1 373	1 610	938
Mil	1 009	995	1 184	1 399
Maïs	606	653	734	481
Riz paddy	102	89,1	95,5	74,5
Fonio	12,3	8,9	8,7	9,06
Arachides	301	324	358	245
Source : BCEAO				

La production céréalière 2004/2005 s'est inscrite en baisse de 14,5 % en raison de déficits pluviométriques localisés et de l'invasion acridienne. La diminution de la production a atteint 15,7 % pour le maïs et 8,0 % pour le sorgho. Ces reculs n'ont été que partiellement compensés par le nouveau record de la production cotonnière (600 000 tonnes), en hausse de 17 % par rapport à 2003/2004.

La filière coton burkinabé est gérée par un Accord interprofessionnel, signé en 1999 entre la SOFITEX et l'Union Nationale des Producteurs de Coton (UNPC), qui assure une gestion paritaire des mécanismes de fixation des prix d'achat du coton graine et de cession des intrants. En 1999, l'ouverture du capital de la SOFITEX, société d'économie mixte, a permis aux producteurs d'obtenir 30 % des parts. Le solde du capital est principalement détenu par l'État (35 %) et DAGRIS (34 %). La SOFITEX dispose de quatorze usines d'égrenage d'une capacité de 500 000 tonnes.

La gestion de la filière permet d'associer les producteurs tout en prenant en compte les contraintes du marché mondial et en limitant le coût d'égrenage. Le prix d'achat au producteur est le prix plancher garanti par la SOFITEX, soit FCFA 175 /kg, auquel peut s'ajouter un intéressement aux bénéfices calculé sur les résultats de la campagne précédente (FCFA 35 en 2004/2005). La hausse du prix de commercialisation (FCFA 210 cette année contre FCFA 185 en 2003/2004) explique pour une bonne part la progression des surfaces cultivées, et, partant, de la production. Néanmoins, le maintien d'un prix d'achat élevé dans un contexte de cours internationaux déprimés est susceptible de mettre en danger l'équilibre financier de la filière si le rebond des prix à l'exportation espéré par la SOFITEX pour 2005/2006 ne se concrétise pas.

La libéralisation de la politique cotonnière a été marquée par une étape importante en juillet 2004 avec, d'une part, la levée du monopole de la SOFITEX sur la collecte et la commercialisation du coton graine et une réduction de sa zone géographique d'activité et, d'autre part, l'autorisation d'installation d'opérateurs privés dans les nouvelles régions cotonnières.

Coton-graine				
	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Production de Coton-graine (<i>milliers de tonnes</i>)	379	409	483	600
Prix d'achat aux producteurs (<i>F CFA/kg</i>)	200	175	185	210
Ristourne sur prix d'achat (intéressement)	25	0	10	35

Sources : administrations nationales et BCEAO

Dans le secteur de l'élevage, les producteurs ont surmonté la crise ivoirienne en réorientant leurs exportations vers d'autres marchés de la région : les exportations de bétail ont ainsi progressé de 6,7 % en 2004. L'effectif des bovins est estimé à 7,4 millions de têtes, celui des ovins et caprins à 17,3 millions, et celui des volailles à 31 millions.

La production aurifère avait chuté pendant la dernière décennie, et était devenue marginale. Cependant, le secteur est en cours de redynamisation puisque 170 permis d'exploration ont été octroyés, et que dès 2005, les activités de trois nouvelles mines d'or devraient démarrer. Depuis 2003, la production d'or a, d'ailleurs, sensiblement progressé.

Or				
	2001	2002	2003	2004
Production (<i>en kg</i>)	228,5	208,9	780,0	1 125,0

Source : BCEAO

Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 7,4 % en 2004. Ce dynamisme est surtout imputable aux industries manufacturières et au BTP ; celui-ci a profité du boom immobilier de la capitale, alimenté notamment par les projets ZACA et Ouaga 2000. Les défaillances des infrastructures de transport (routes surchargées, insécurité et irrégularité du chemin de fer Ouagadougou - Abidjan, absence de route correcte vers le Ghana) handicapent, cependant, le secteur industriel. De plus, le secteur énergétique souffre de nombreux délestages, qui contribuent à renchérir le coût de l'électricité. L'absence d'interconnexion électrique entre Bobo Dioulasso et Ouagadougou pénalise également l'industrie. Pour y remédier, un projet financé par l'AFD est en cours, qui devrait permettre à Ouagadougou d'être alimenté par la Côte d'Ivoire, via Bobo Dioulasso.

Le secteur tertiaire a connu une croissance de 8,5 %, soutenue par l'accroissement des services dans les domaines des télécommunications et du transport.

FINANCES PUBLIQUES

Les performances budgétaires de 2004 ont été globalement satisfaisantes, au regard des objectifs du programme FMI. Les dépenses totales ont augmenté de 13,8 %, tandis que les recettes, dons compris, progressaient de 14,6 %. Les dons, en baisse de 13,6 % par rapport à 2003, n'ont atteint que 88,3 % des prévisions.

Les recettes fiscales ont augmenté de 18 % par rapport à 2003. Cette performance est due à la mise en œuvre des mesures contenues dans le plan d'action pour le recouvrement des recettes. Le respect par la Direction Générale des Douanes des objectifs de recettes, avec, notamment, la très bonne tenue des taxes sur produits pétroliers et des droits et taxes à l'importation est, notamment, à souligner.

Les dépenses courantes ont été conformes aux prévisions, en dépit d'une hausse de la masse salariale supérieure à la programmation (FCFA 123,5 milliards contre FCFA 118,1 milliards prévus). Les dépenses d'investissement ont crû de 29 % d'une année sur l'autre, du fait notamment des travaux réalisés dans le cadre des nombreux sommets internationaux organisés au Burkina Faso en 2004.

Le déficit budgétaire base engagements, dons compris, a représenté 4,4 % du PIB en 2004, contre 2,9 % du PIB en 2003. Le taux de pression fiscale, en progression, a atteint 12,1 % en 2004, un niveau encore faible au regard de l'objectif de convergence de l'UEMOA (17 %).

La privatisation des principales entreprises d'État a connu quelques progrès en 2004. Outre la cession d'une partie des opérations de la SOFITEX à des opérateurs privés (*cf supra*), l'hôtel Indépendance a été privatisé. Toutefois, le retard enregistré par rapport au programme initial est important, notamment dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie :

- les appels d'offres de pré-qualification pour la privatisation de l'ONATEL (télécommunications) lancés en décembre 2003, sur la base d'une cession de 34 % du capital de l'entreprise, se sont révélés infructueux. En conséquence, le gouvernement a, en mars 2005, adopté un nouveau schéma de privatisation sur la base d'une vente de 51 % du capital.
- le secteur de l'électricité a connu quelques avancées en 2004, avec l'audit des comptes financiers 2002 et 2003 de SONABEL et le choix de l'option de restructuration du secteur : une société patrimoniale qui restera détenue par l'État et une société d'exploitation, dont la privatisation pourrait intervenir en 2007, seront créées.

- La stratégie de privatisation de la SONABHY a été définie : cette société continuera de détenir le monopole d'importation et de stockage des produits pétroliers, et son capital fera l'objet d'une ouverture minoritaire à des intérêts privés.

Tableau des opérations financières de l'État burkinabé

(en milliards de francs CFA courants)

	2001	2002	2003	2004 (a)
RECETTES TOTALES	313,2	378,0	434,2	462,1
Recettes	227,9	259,4	300,9	344,8
Recettes fiscales	213,2	240,9	270,1	318,6
Recettes non fiscales	14,7	18,5	30,8	26,2
Dons extérieurs	85,3	118,6	133,3	117,3
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	380,6	485,1	507,0	577,1
Dépenses courantes	215,2	257,5	259,6	293,4
Salaires	97,5	103,0	112,5	123,5
Intérêts	17,5	16,8	16,8	19,1
<i>Intérêts sur la dette intérieure</i>	<i>5,0</i>	<i>3,9</i>	<i>5,2</i>	<i>6,4</i>
<i>Intérêts sur la dette extérieure</i>	<i>12,5</i>	<i>12,9</i>	<i>11,6</i>	<i>12,7</i>
Autres dépenses courantes	100,2	137,7	130,3	150,8
Dépenses en capital	167,3	230,3	223,9	289,0
Dépenses sur ressources intérieures	52,5	86,7	88,2	133,5
Dépenses sur ressources extérieures	114,0	143,6	134,4	153,0
Autres dépenses en capital	0,8	0,0	1,3	2,5
Prêts nets	- 1,9	- 2,7	23,5	- 5,4
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 23,1	- 68,0	- 31,4	- 65,5
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 67,4	- 107,1	- 72,8	- 114,9
ARRIÉRÉS (baisse : -)	0,0	39,7	- 16,1	5,4
Arriérés intérieurs	0,0	9,1	4,9	8,8
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Ajustement de trésorerie	0,0	30,6	- 21,0	- 3,4
SOLDE (base caisse) (3)	- 54,7	- 67,4	- 88,8	- 109,5
FINANCEMENT	57,5	69,7	88,8	109,7
Financement Intérieur	- 4,5	- 22,9	5,7	- 6,9
Bancaire	- 15,2	- 43,8	8,0	- 17,1
Non bancaire	7,7	20,0	- 3,3	2,8
Autres financements	3,0	0,9	1,0	7,4
Financement Extérieur	62,0	92,6	83,1	116,5
Tirages sur emprunts	89,0	99,5	84,7	120,4
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 27,1	- 27,7	- 26,3	- 26,2
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	24,7	24,7
Financement exceptionnel	0,1	20,8	0,0	- 2,3
Ajustement statistique	9,9	- 2,3	0,1	- 0,1
PIB (au prix du marché)	2 090,4	2 279,9	2 478,4	2 627,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	15,0	16,6	17,5	17,6
Dépenses courantes	10,3	11,3	10,5	11,2
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	<i>- 1,1</i>	<i>- 2,9</i>	<i>- 1,2</i>	<i>- 2,4</i>
<i>base engagements (dons compris)</i>	<i>- 3,2</i>	<i>- 4,7</i>	<i>- 2,9</i>	<i>- 4,4</i>
<i>base caisse</i>	<i>- 3,2</i>	<i>- 3,0</i>	<i>- 3,6</i>	<i>- 4,2</i>

(a) Estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BCEAO

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit de la balance commerciale est resté élevé (8,1 % du PIB). Les recettes d'exportation se sont fortement accrues (+25,8 %), grâce aux ventes de coton. En effet, l'accroissement de la production cotonnière a permis une hausse des recettes de 36 % par rapport à 2003. L'alourdissement de 12,5 % des importations est essentiellement liée aux produits pétroliers (+ 27 %), renchérissés par la hausse des cours du brut.

Balance des Paiements du Burkina Faso				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2001	2002	2003	2004 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 213,3	- 208,0	- 213,4	- 238,5
Balance commerciale	- 209,5	- 210,9	- 212,0	- 214,7
Exportations FOB, dont	163,8	170,8	186,3	234,1
<i>Coton</i>	96,0	97,4	119,9	163,2
<i>Or</i>	2,2	3,9	5,1	7,0
<i>Karité</i>	4,5	4,7	5,5	5,5
Importations FOB, dont	- 373,3	- 381,7	- 398,3	- 448,8
<i>Biens d'équipement</i>	- 115,5	- 124,5	- 129,0	- 136,0
<i>Produits pétroliers</i>	- 67,9	- 71,0	- 78,0	- 99,0
<i>Produits alimentaires</i>	- 53,6	- 48,5	- 48,5	- 58,0
Balance des services, dont	- 76,7	- 72,5	- 108,9	- 112,0
<i>Fret</i>	- 68,5	- 72,7	- 83,6	- 87,7
<i>Voyages</i>	- 1,3	2,3	0,0	nd
Balance des revenus	- 17,9	- 14,7	- 14,9	- 16,1
Dont intérêts de la dette publique	- 15,8	- 12,8	- 11,7	- 12,8
Balance des transferts courants	90,8	90,1	122,4	104,3
Secteur privé	25,8	29,8	18,1	26,0
Secteur public	65,0	60,3	104,3	78,3
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	215,4	222,0	236,4	234,0
Transferts de capital (hors remise de dette)	144,6	112,6	119,5	99,5
Opérations financières	70,7	109,4	116,9	134,5
Investissements directs	6,0	9,3	15,8	10,0
Investissements de portefeuille	2,5	0,9	0,8	2,0
Autres investissements	62,2	99,2	100,3	122,5
ERREURS ET OMISSIONS	2,4	- 3,1	- 2,7	2,1
SOLDE GLOBAL	4,4	10,9	20,3	- 2,4
Pour mémoire :				
Financement exceptionnel	23,5	20,8	24,7	24,8
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	23,5	20,8	24,7	24,8

(a) estimations
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.
Source : BCEAO

Le solde des services demeure structurellement déficitaire, en raison des coûts importants du fret liés à l'enclavement du pays. À l'inverse, la balance des transferts courants connaît traditionnellement un excédent important, du fait du rapatriement d'épargne des travailleurs burkinabé installés à l'étranger (transferts privés), mais, aussi et surtout, de l'importance des transferts courants publics (aide budgétaire octroyée par les bailleurs de fonds).

Dettes extérieures du Burkina Faso				
<i>(encours en millions de dollars)</i>				
	2000	2001	2002	2003
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 409,0	1 492,0	1 580,0	1 845,0
Dettes à long terme	1 212,0	1 312,0	1 399,0	1 651,0
Dettes publiques garanties	1 212,0	1 312,0	1 399,0	1 651,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	112,0	117,0	126,0	125,0
Dettes à court terme	84,0	63,0	54,0	68,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	5,0	5,0	2,0	0,0
<i>Envers créanciers publics</i>	4,0	4,0	2,0	0,0
<i>Envers créanciers privés</i>	1,0	1,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	42,0	42,0	39,0	42,0
<i>Envers créanciers publics</i>	39,0	39,0	39,0	42,0
<i>Envers créanciers privés</i>	3,0	3,0	0,0	0,0
Crédits à l'exportation	40,0	35,0	45,0	26,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	593,2	575,1	553,3	502,5
Dettes totales / PIB	57,4	52,3	48,1	43,2
Service payé de la dette / exportations biens et services	21,5	16,2	17,2	14,2
Intérêts payés / exportations biens et services	6,3	5,4	6,3	5,2
Dettes multilatérales / dettes totales	73,1	72,8	80,0	79,1
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

La dette extérieure du Burkina Faso s'élevait à USD 1,84 milliards en 2003 ; elle représentait 43,2 % du PIB et son service représentait 14,2 % des exportations de biens et services.

Déclaré éligible à l'initiative PPTE en septembre 1997, le Burkina Faso a notamment profité de l'initiative de base en avril 2000 (allègement de USD 176 millions en valeur actualisée nette) dont il a atteint le point d'achèvement en décembre 2001, puis de l'initiative renforcée, en avril 2002 (allègement additionnel, ou « topping up », de USD 129 millions). Le Burkina Faso, dont la dette multilatérale représente près de 80 % de la dette extérieure totale, fait partie des pays susceptibles de bénéficier de l'annulation de la dette multilatérale annoncée par le G8 en juin 2005.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire burkinabé comportait 8 banques en activité au 31 décembre 2004, auxquelles s'ajoutaient 5 établissements financiers (sans changement par rapport à 2003). En 2005, deux nouvelles banques devraient démarrer leurs activités : la Banque Régionale de Solidarité (BRS-B) et la Banque Atlantique du Burkina Faso (BAB).

Le bilan cumulé du système bancaire a augmenté de 7,6 % sur 2004. Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de 7,2 % ; ils constituent, comme en 2003, 77 % du total de bilan.

Les crédits à la clientèle ont augmenté de 13,4 %. Cette progression tient à la forte croissance des crédits à moyen terme qui sont passés de FCFA 89 milliards en 2003 à FCFA 140 milliards en 2004. Les principaux secteurs bénéficiaires de cette hausse sont le commerce de gros et l'hôtellerie. À l'inverse, les crédits à court terme ont diminué de 3,5 % d'une année sur l'autre, en raison essentiellement d'une baisse

des crédits de campagne. Dans le même temps, le taux brut de dégradation du portefeuille de crédits a progressé pour s'établir à 13,3 % fin 2004 (contre 12,4 % en 2003), ce qui témoigne d'une légère diminution de la qualité des créances.

Le produit net bancaire a augmenté de 8,3 % en 2004, en raison de l'accroissement des revenus tirés des opérations avec la clientèle. Le résultat net a atteint FCFA 10 milliards au 31 décembre 2004, en hausse de 8 % par rapport à l'exercice précédent.

Le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité ont enregistré une légère baisse par rapport à 2003, mais demeurent à des niveaux confortables (respectivement 20,2 % et 14,4 %). Au total, la situation des banques s'est avérée satisfaisante au regard des différents indicateurs de rentabilité.

Système bancaire du Burkina Faso (chiffres arrondis)								
<i>(en milliards de francs CFA)</i>								
ACTIF	2002	2003	2004	PASSIF	2002	2003	2004	
Op. de trésorerie et interbancaires	109	143	144	Op. de trésorerie et interbancaires	42	63	62	
Opérations avec la clientèle	318	364	413	Opérations avec la clientèle	424	496	532	
Opérations sur titres et diverses	69	84	86	Op. sur titres et divers	17	19	22	
Valeurs immobilisées	48	52	49	Provisions, Fonds propres et ass.	60	66	76	
Total actif	544	643	692	Total passif	544	643	692	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	39	46	40	Coefficient net d'exploitation (%)	62,0	61,0	66,2	
Engagements de garantie	109	116	144	<i>(Frais gén. + dot. am/PNB)</i>				
Engagements douteux	0	0	1	Taux de marge nette (%)	27,2	20,2	20,0	
Autres engagements	0	0	1	<i>(Résultat net/Produit net bancaire)</i>				
Total hors-bilan	149	163	186	Coefficient de rentabilité (%)	20,3	15,6	14,4	
				<i>(Résultat net/Fonds propres)</i>				

Source : Commission Bancaire de l'UMOA

La microfinance joue un rôle important au Burkina Faso. Selon la BCEAO, au 31 décembre 2004, 578 000 personnes bénéficiaient des services des 8 principaux réseaux burkinabé de microfinance. Les dépôts de ces mêmes réseaux étaient évalués à FCFA 28 milliards et les crédits à FCFA 26,5 milliards. Depuis le démarrage de ses activités au début des années 1990, ce secteur a évolué vers une plus grande professionnalisation. Son taux de dégradation du portefeuille est en nette amélioration ces cinq dernières années, s'établissant à 5,0 en décembre 2004 contre 12,5 % en 1999.

PERSPECTIVES

La mission du FMI ayant eu lieu en juin 2005 au titre de l'article IV a conduit à une révision à la baisse des prévisions économiques pour 2005. Selon le Fonds, le taux de croissance réelle s'établirait à 3,5 % et l'inflation atteindrait 4,0 %, en moyenne annuelle. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons s'accroîtrait et représenterait 9,5 % du PIB. Cette évolution résulterait de l'augmentation des dépenses courantes, induite notamment par la hausse de la contribution de l'État à la couverture du déficit de la filière coton, en raison notamment de la surprime versée aux producteurs (*cf. supra*). Du fait de la baisse du prix à l'exportation du coton, le déficit de la balance commerciale s'aggraverait.

Tout en faisant face au défi d'accroître les dépenses nécessaires à la lutte contre la pauvreté, le Burkina Faso doit veiller à la soutenabilité à long terme de ses finances publiques. Dans cette optique, le FMI encourage les autorités du pays à accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment budgétaires et à porter une attention particulière à la diversification de la production et au développement d'un secteur privé dynamique.